

Il reste 702 élèves sur liste d'attente

702 élèves sont encore actuellement sans école

secondaire, presque le double de l'an dernier,

malgré la création de 773 places supplémentaires.

● **Anne SANDRONT**

La Commission Inter-Réseaux des Inscriptions (CIRI) a communiqué les derniers chiffres d'inscriptions en secondaire. Les élèves étaient plus nombreux à s'inscrire en 2018 : 48 796 élèves ont déposé leur formulaire unique d'inscription (FUI), alors qu'ils étaient 47 071 l'an dernier.

En avril, 1 816 élèves se trouvaient sur la liste d'attente pour la 1^{re} année secondaire. Le nombre est descendu à 702 après les abandons de ceux qui avaient une place, et après les inscriptions chronologiques. Il y a tout de même beaucoup plus d'élèves en rade que l'an dernier, puisqu'ils étaient au mois d'août seulement 389 dans cette situation.

Des places supplémentaires

Par rapport au nombre de places déclarées par les écoles le 30 janvier 2018, 773 places supplémentaires ont été créées dans 44 établissements scolaires. En 2017, 529 places avaient été ajoutées.

Lors de sa réunion de ce 16 août après-midi, la CIRI a décidé d'utiliser le solde d'injonction. En effet, la Commission peut demander créer une place supplémentaire dans chacune des classes des différents établis-

sements. La CIRI avait déjà activé 80 % de ce pouvoir d'injonction en juin. Donc sur une école qui compte 10 classes de première année, 8 élèves supplémentaires avaient été acceptés. La CIRI active les 20 % supplémentaires, permettant à deux élèves supplémentaires d'être admis dans cette école de dix classes. Par conséquent, il y a 150 nouvelles places (l'an dernier, c'était 96). À Bruxelles, 58 nouvelles places ont été créées (10 de plus que l'an dernier). Il y a 21 places supplémentaires ouvertes dans le Brabant wallon (contre 14 en 2017) et 71 en Wallonie (plus du double que l'an dernier, où on en avait ajouté 34).

Et la suite ?

Les chiffres vont encore évoluer, car dans les prochains jours et jusqu'au 23 août, les établissements scolaires ont encore la possibilité de créer des places supplémentaires.

De plus, certains noms vont disparaître des listes d'attente : ceux d'élèves ayant échoué au CEB et n'ayant pas déposé de recours : ils vont être désinscrits. Quant aux élèves dont les parents ont déposé un recours suite à l'échec du CEB, certains n'auront pas une réponse positive. La Commission de recours remettra ses décisions le

23 août, et certains élèves abandonneront leur place en secondaire, qu'elle soit sur liste d'attente et/ou en ordre utile.

Enfin, dans la nuit du 23 au 24 août, à minuit, tous les élèves qui ont obtenu une place en ordre utile dans un autre choix que leur première préférence sont définitivement inscrits dans cet établissement. Les listes d'attente seront donc réduites aux seuls élèves qui n'ont aucune place. ■

► La liste actualisée des écoles disposant de places reste consultable sur le site www.inscription.cfwb.be jusqu'à l'extinction des listes d'attente.

Il reste des places

Il reste 13 462 places vacantes dans 362 écoles. C'est moins que l'an dernier, où il restait 16 078 places dans 396, car il y a plus d'enfants nés en 2006. Ces 1 316 places se trouvent surtout en Wallonie hors Brabant wallon : 11 527. En Région bruxelloise, il n'en reste que 1 316, réparties dans 53 écoles, et en Brabant wallon 619.